



Site : jumelage-brunoy.com

Brunoy, 8 janvier 2026

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Chers ami(e)s

Vous êtes convié(e)s à

L'Assemblée générale ordinaire du Comité de jumelage de Brunoy qui se tiendra le

Samedi 7 février à 14h Espace Leclerc à Brunoy

Pour participer au vote, les adhérents doivent être à jour de leur cotisation 2026, cotisation qui devra être réglée sur place.

Cotisations 2026 :

- | | |
|---------------------|--|
| - Individuel : 26 € | - Couple avec 1 ou 2 enfants : 40 € |
| - Couple : 35 € | - Couple avec plus de 3 enfants : 45 € |

Si vous ne pouvez pas être présent (e), veuillez donner votre pouvoir à une personne de votre choix, adhérente à l'association (Pouvoir remis en pièce jointe).

Le pouvoir ne pourra être validé que s'il est accompagné du règlement de la cotisation.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapports des commissions (Allemagne, Angleterre, Portugal)
- Rapport financier du trésorier
- Cotisations 2027
- Renouvellement de 3 membres du CA
- Appel à candidatures pour le CA : lettre de candidature à nous adresser par mail (document remis en P.J.)
- Projets 2026
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Bien cordialement.

***Laurent Béteille
Président***

Adresse postale : Comité de Jumelage – Maison des Arts – 51 rue du Réveillon – 91800 BRUNOY